

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

3 SEPTEMBRE 1982 - 20 h 30

Membres présents : MM. BERNARD, LAUDIJOIS, LELONG, DOUET, DARRAS, JOZWAK, RICHARD.
Etaiement également présents : Mmes BOULANGER et LAUDIJOIS, institutrices ainsi que
parents d'élèves.

Membres absents : MM. BOUTILLIER et VERSIGNY, Mmes PICKERING et VANLERBERGHE.
Secrétaire de séance : M. Julien JOZWAK.

- . Lecture du compte rendu de la dernière réunion par M. le Maire.
- . REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE AVEC ERMENONVILLE ; Le Conseil Municipal d'Ermenonville a pris une délibération favorable pour ce regroupement. Tous les membres du Conseil Municipal de Montagny font de même.

Une demande de réunion sera faite auprès du Conseil Municipal d'Ermenonville pour aborder les problèmes de regroupement.

Le Conseil Municipal de Montagny accepte de régler les frais de scolarité concernant Deux enfants de 5 ans orientés sur l'Ecole d'Ermenonville.

- . TRAVAUX COMMUNAUX

Ruelle de Chaâlis : Le Conseil Municipal s'engage à régler les honoraires de la D.D.E. lorsque les travaux seront terminés correctement.

Prévision des travaux pouvant être subventionnés en 1983

- Aménagement de la Place Niville
- Réfection du Chemin de Silly
- Création de deux bouches d'incendie
- Projet d'agrandissement de la Maison des Loisirs
- Abri de car

- . Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la création d'une école de musique intercommunale à Nanteuil. (avec financement différent de l'U.A.I.V.)
- Un centre de secours intercommunal sera construit à Nanteuil.
- . Achat de matériel pour le corps des sapeurs-pompiers : un étrangleur et une lance de 65.
- . M. LAUDIJOIS propose un alignement de terrain concernant son jardin et celui de la petite école (projet à examiner avec le géomètre).
- . A la suite d'une question de M. le Maire, Mme LAUDIJOIS répond qu'elle maintient le rassemblement des élèves à la petite école, par mesure de sécurité.

La séance est levée à 23 h 30.